

S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

# Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 8 Décembre 2023 (18h-20h)

<u>Présents</u>: Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Michel Chadelas, Denis Reynaud, Jean-Louis Barlatier, Jean-Louis Saudrais, Marie-Paule Kieffer,

<u>En visio</u>: Guy Valentin, Corinne Tournassat, Dominique Laplante, Jean-Louis Le Coq, Patrick Locheron, Sébastien Denis.

Excusés: Jacques Chauvet, Benoit Audema, Guy Llata, Christian Charée.

Absents: Elise Martinez (démission)

Invité: Serge Mikoff

# 1. Point sur les adhésions 2023 (information) => NB

Au jour de la réunion, 300 adhérents étaient dénombrés au sein de la SNGRPC dont 249 licenciés annuels FFVoile, auxquels s'ajoutent 163 licences journalière et 38 licences 4 jours. Le chiffre n'atteint pas le niveau 2022 de 316 adhérents mais reste néanmoins extrêmement satisfaisant.

# 2. Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du Port du 6/12/2023 (information) => JLW

3 sujets à l'ordre du jour intéressent les adhérents de la SNGRPC :

- Tarifs 2024
- Bons gratuits de manutention
- Med Max

Sur le sujet du tarif 2024 le directeur du port a listé les dépenses supplémentaires qui vont impactée le budget du port :

- Coût des fournitures et travaux prévisionnels
- Masse salariale avec effet mécanique de la valeur du point, primes d'ancienneté et départ en retraite
- Hausse du coût de l'énergie et fluides
- Hausse du coût des marchés
- Taxe foncière
- Redevance domaniale
- Provision pour litiges et contentieux
- Accueil de la MedMax

Le total de cette hausse représente 1 347 000€

Des décisions ont été prises pour équilibrer cette hausse et permettre une économie de dépense d'environ 69000€ :

- Plan de sobriété énergétique
- Economies sur les dépenses de fonctionnement
- Nouvelles recettes commerciales (extension du Port Chenal Sud notamment)
- Négociation sur la redevance domaniale
- Etude plus fine des frais engendrés par la MedMax. A l'heure du CA le dragage ne devrait pas être nécessaire.
- Report de certains investissements

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngrpc.com - www.sngrpc.com



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

### Retour sur des décisions de 2023 :

- Rétablissement du forfait 6 mois au lieu de 4 mois
- Suppression des droits de transfert lors de la cession d'une marina

#### Augmentation des tarifs de +6%

Il est rappelé que Port Camargue figure parmi les Ports les moins chers Sur 8 ports Port Camargue arrive pour :

- Cat III 2eme position
- Cat VI 1eme position
- Cat VIII 2eme position.

#### Bon gratuit de manutention

60 bons de grutage de 40% ont été attribué à la SNGRPC pour 2024.

#### MedMax

L'implication de la SNGRPC n'est pas précisément connue à ce jour.

L'extrait de l'AC est le suivant :

1.1 DI

Med Max est une course organisée par Escondida SAS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, enregistrée sous le N° 982 028 797 , au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier et dont le siège social est situé 18 rue du Four – Montferrier-sur-Lez (34980),en Fance. Elle est représentée par son président, Kito de Pavant, qui coordonne l'ensemble de la manifestation.

#### 1.2 DIRECTION DE COURSE

Cette compétition se déroule sous l'égide de la Fédération Française de Voile, en collaboration étroite avec la Société Nautique du Grau du Roi – Port Camargue dans le respect du règlement sportif de la Fédération Française de Voile (FFVoile).

La Direction de Course (appelée DC), habilitée par la FFVoile, est dirigée par Guillaume Rottée, directeur de course et son équipe, qui sera dévoilée dans les Instructions de Course.

Sa mission est de gérer tous les aspects sportifs de l'événement. Elle travaille en relation directe avec le Comité de Course, le Comité Technique, le Jury International et le médecin référent. Tout incident/accident doit être prioritairement communiqué à la Direction de Course.

Un groupe de pilotage va être créé qui précisera l'implication pratique de la SNGRPC.

Jean-Louis Saudrais souligne l'importance d'établir une convention lorsque l'implication du Club sera connue. Guy Valentin remarque qu'il faut négocier les contreparties avant d'accepter le travail qui sera demandé. Le comité directeur insiste pour que le club soit un minimum défrayé pour l'utilisation éventuelle de son matériel et pour le manque à gagner de part probablement l'impossibilité de fonctionner pendant cette période.

Les régates prévues à cette période vont devoir être repositionnées à d'autres dates. Une modification du calendrier sera prochainement proposée pour validation.

### 3. Point Financier, compte de résultats (information) => JLB

Le compte de résultat et le budget a été présenté sous un nouveau format plus lisible et plus synthétique permettant de raccorder les dépenses et produits relatifs les uns aux autres.

L'exercice 2023 devrait être en déficit d'environ -5000€.

Les effets de l'inflation, des dépenses de réparation exceptionnelles sur Cantadoc ainsi qu'une charge non financée de l'école de sport sur 6 mois expliquent ce chiffre estimé. La clôture des comptes beaucoup plus tôt cette année nous laisse dans l'incertitude sur le chiffre exacte de ce résultat.

La décision d'augmentations du montant de l'adhésion à 110€ lors de la précédente AGO et des



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

inscriptions aux régates nous permet de retrouver un budget 2024 légèrement positif.

# 4. Tarif cotisation SNGRPC 2025 qui sera proposée en AGO (validation) => JLB/JLW

Compte tenu de cet équilibre précaire et le risque de voir encore baisser les subventions, le comité direction a voté pour (11 pours, 1 contre, 2 abstentions) le principe de la proposition d'une nouvelle augmentation de l'adhésion principale à 125€ pour 2025 en acceptant le principe de la baisser plus tard si nos résultats le permettent. Ce tarif adhésion principal 2025 sera proposé pour validation aux adhérents lors de l'AGO 2024.

Une grille sur les tarifs secondaires sera proposée et votée lors du prochain CD.

### 5. Commission Voile Légère

Jacques Chauvet exceptionnellement absent pour ce CD, pour participation à l'AGO de France Dragon, a demandé à Jean-Luc Wuhrlin de présenter la voile légère à sa place.

## a. Réunion de stratégie future (information) => JC/JLW

Jacques Chauvet prépare une feuille de route pour cette voile légère qu'il partagera dans les prochaines semaines avec un groupe de travail pour présentation à l'AGO 2024.

Le programme de l'école de voile loisir, sessions et stages, se présente en :

- 2 sessions printemps et automne (inchangés par rapport aux autres années),
- 2 stages printemps et fin d'été. (Le stage d'automne peu fréquenté est remplacé par un stage de fin d'été).

Notre ambition est de créer dès que possible deux groupes de niveau mais aussi de donner la possibilité aux enfants de s'exercer à l'initiation de la régate sur plusieurs Challenges Départemental de Voile Légère. En 2023, certains enfants ont déjà participé au Challenge Départemental de Voile Légère à Port Camargue. Pour cette raison, nous ferons prendre des licences FFVoile annuelles 2024 et des adhésions au club à la place des simples passeports voile aux enfants. C'est plus pratique et économiquement plus viable.

Notre objectif partagé avec l'UCPA est de mettre un maximum d'enfants sur l'eau en découverte et perfectionnement. Une passerelle avec la voile habitable a aussi été développée par le CDV 30-48 en facilitant l'embarquement des enfants et éventuellement des parents les plus volontaires. Les initiatives menées dans ce sens en 2023 avec le soutien du CDV 30-48 sont encourageantes avec des retours enfants et parents très positifs.

# b. Retour sur la première manche de la Winter Series Dragon (information)=>JLW/JC

La première manche de la Winter Series Dragon 2023-2024 du 18 et 19 Novembre 2023 a vu la participation de 9 équipages. La première journée a été bonne, la seconde sans vent. La manche des 16 et 17 Décembre est annulée faute d'un minimum de 5 participants, prochaine manche les 20 et 21 janvier 2024.

# 6. Commission Voile habitable (information) => DL

### a. Bilan des régates passées (information)

Le Championnat 30/16 2023 s'est achevé le 11 Novembre dernier, remporté par Kirikou. 17 bateaux ont participé à ce championnat 2023, d'autres viendront rejoindre la flotte en 2024.

La première manche du Trophée de la Baie du 12 Novembre organisé par le CN Palavas a rassemblé 50 bateaux.

La deuxième manche du Challenge du 26 Novembre a rassemblé 28 bateaux.

### b. Point sur les régates à venir (information)

La Régate de Noël du 9 décembre 2023 compte au jour de la réunion du CD 31 inscrits.

Tél. 04.66.53.29.47 – contact@sngrpc.com - www.sngrpc.com



S.N.G.R.P.C. - Yacht Club - Quai d'Escale - 30240 PORT CAMARGUE

Le Trophée SNGRPC 2023 est d'ores et déjà remporté par Sillages. Il aura réuni 57 bateaux de la SNGRPC sur les différentes régates du programme 2023. Le classement final sera établi après la Régate de Noël.

### 7. Commission Logistique

a. Projet d'achat d'un semi-rigide : étude des besoins futurs (information) =>
GV/MC

L'étude de besoin est en suspens tant que le club bénéficie du semi-rigide de la Mairie. Une convention est tout de même à mettre en place si l'usage s'étend sur 2024.

Néanmoins l'étude de besoin n'est pas une étude de moyen, et donc reste à faire. De plus, une expertise indépendante de Diplomatico est envisagée pour savoir s'il faut le remplacer et dans quel délai.

# Réunion organisation des moyens sur le 1er semestre 2024 (information) =>

L'organisation d'une réunion rassemblant tous les participants semble difficile, une visio est à envisager.

### 8. Assemblée Générale Ordinaire 2024

# a. Convocation et Appel à Candidats (information) => NB

Elise Martinez a démissionné du comité Directeur le 30 novembre 2023. Cela libère une place de plus au CD.

Les convocations et appels à candidats seront faites prochainement. Les candidatures seront closes le 11 janvier juste avant la dernière réunion du CD avant l'AGO.

Note post-réunion : Il est demandé aux responsables de commissions de transmettre leurs comptesrendus pour le 27 Décembre 2023 afin de les envoyer aux adhérents afin qu'ils préparent leurs questions.

### 9. Points divers; Informations CDV => CT

#### Financière

Le CDV 30-48 a soutenu les activités de la SNGRPC et de ses licenciés à hauteur de 2460€. Pour rappel Le CDV doit verser ses soutiens sur des actions spécifiques et ciblées, non des subventions.

#### Securimar

Le CDV 30-48 organisera à Port Camargue avec l'aide de la SNGRPC une formation Sécurimar le Samedi 1<sup>er</sup> Juin 2024. Une première réunion d'organisation est prévue le Vendredi 15 Décembre à 18h en visio.

L'AGO 2024 du CDV 30-48 aura lieu le 28 Janvier 2024.

### 10. Prochaine réunion du comité directeur

Le Vendredi 12 Janvier 2024 à 18h

Fin de Réunion 20h00 Le 08/12/2023 Secrétaire Général Nicolas BILLIARD